

DISCOURS DU PRÉSIDENT

Conférence des territoires – Intervention de Dominique Le Mèner

Abbaye Royale de l'Épau, jeudi 9 juillet 2020

Dominique LE MÈNER,

Président du Conseil départemental

Seul le Prononcé fait foi

Mesdames et messieurs les maires et adjoints,
Mesdames et messieurs les présidents d'intercommunalités,
Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,
Mesdames, messieurs,

Chers collègues,

C'est avec un plaisir sincère que je vous accueille aujourd'hui au sein de l'Abbaye Royale de l'Épau. Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence nombreuse pour cette matinée, qui je n'en doute pas, sera riche d'échanges.

Je me réjouis d'être face à vous tous, vous qui avez obtenu la confiance de vos concitoyens pour ce mandat, vous qui vous êtes engagés pour le développement de nos territoires. Je souhaite par ailleurs la bienvenue aux 40% de nouveaux élus qui se joignent à nous, témoins du vif sens de l'engagement partagé par tant de Sarthoises et de Sarthois pour l'intérêt général.

Après une période d'incertitudes n'ayant que trop duré, un scrutin plus que particulier, vous toutes et tous, avez désormais les clefs pour mener à bien vos projets. Le Département est là vous aider, afin que nous soyons artisans de la relance.

Nous sommes plus de 250 élus locaux réunis aujourd'hui, pour travailler ensemble, après de longues semaines d'éloignement. **C'est la preuve indéniable de l'implication, du dynamisme et du volontarisme des élus locaux.**

C'est la preuve également du lien qui unit le Département et les communes.

Collectivités jumelles nées de Révolution il y a 230 ans, les communes et les Départements travaillent ensemble depuis l'origine, avec un seul mot d'ordre : la proximité.

Nous sommes, vous êtes, des élus « de terrain ». Vous connaissez vos territoires et leurs besoins. Le Département, en tant que votre premier partenaire, entend bien répondre quotidiennement à ces besoins.

Antenne de solidarité, routes, collèges, fibre optique, enfouissement des réseaux, environnement, culture et tourisme... De nombreuses compétences qui vous seront présentées tout à l'heure en détails par mes collègues présidentes et présidents de commission.

Le Conseil départemental, ce sont 108 métiers, 2300 agents et autant de savoir-faire !

C'est aussi une **connaissance accrue des dispositifs d'aides et de l'ingénierie de projets**. Ce sont ces compétences que nous souhaitons mettre à votre disposition.

Depuis 2016, j'organise chaque année une Conférence des Territoires, à l'intention des Maires et Présidents de communautés de Communes de la Sarthe. Ce sont toujours de moments riches d'échanges et de découvertes sur les différents projets de la collectivité.

Nous avons souhaité lui donner un caractère inédit pour 2020 et j'avais pris l'engagement d'organiser les « Etats généraux de la Sarthe », préparés en collaboration avec un certain nombre d'élus et de responsables administratifs municipaux, intercommunaux et départementaux. **Mais 2020, a défié toutes les prévisions...**

Cette crise sanitaire, si soudaine, a exigé de tous une adaptation et une réactivité à toutes épreuves. **Nous avons revu nos plans et nous nous sommes mis au travail, chacun, pour répondre aux besoins immédiats de tous les Sarthois.**

Un plan de soutien dès mars.

Dès le mois de mars, le Département a organisé deux commandes groupées de masques jetables et « grand public » aux communes et aux différents acteurs départementaux de la solidarité. Ce sont **1 210 000 masques jetables ou en tissu** qui ont ainsi été livrés dans toute la Sarthe, afin de répondre à l'urgence et préparer la reprise.

Nous avons également collecté des **équipements de protection individuels dans les collèges, nous avons proposé un relai aux services de restauration des EHPAD**, par le biais de nos chefs de restauration. Durant la crise, la fonction logistique du Conseil départemental est ainsi apparue comme une fonction clé dans la gestion de cette crise. Ses qualités de réactivité, d'anticipation et d'organisation ont été reconnues par tous, en premier lieu par les services de l'Etat et de l'ARS.

Dès le mois d'avril, notre assemblée, réunie par le biais de la visioconférence, a voté un plan de soutien de 20M€ en faveur des Sarthois et des territoires. Fonds de secours d'urgence d'1M€ à destinations des artisans, commerçants, très petites entreprises et auto-entrepreneurs, 15M€ d'aides mobilisées par le biais des marchés publics, soutien au secteur agricole, mise à disposition d'hygiaphones dans les pharmacies, soutien aux associations locales par le maintien des subventions, opération de communication touristique « coup de poing », mise à disposition gratuite de la Médiabox...

Le Département a su pallier de nombreux trous laissés dans la raquette !

Dès le 6 juillet, il y a donc quelques jours, ici-même, nous votions le plan de relance pour la Sarthe, avec une mobilisation renforcée en faveur des territoires.

18,1M€ pour accompagner les établissements sociaux et médico-sociaux, pour soutenir les structures d'insertions professionnelles, les acteurs associatifs, culturels, sportifs et surtout mettre en place une structuration renforcée en matière d'accompagnement des territoires.

L'un des piliers de ce plan de relance est donc la création d'un fonds territorial de relance de 12 M€, à destination des communes et des intercommunalités, pour les trois prochaines années.

Ce fonds territorial porte sur les projets de dynamisation et de revitalisation des centres bourgs et des projets structurants visant à renforcer l'attractivité du territoire.

Nous entendons ainsi soutenir toutes les communes sarthoises et les Communautés de communes en à financer en urgence des projets d'investissements dans les domaines de la culture, des sports, des loisirs, de la vie sociale ou de l'aménagement.

La redynamisation des territoires est liée à un ensemble d'actions qui peuvent être engagées à plusieurs échelles et portées par différents maîtres d'ouvrage. En effet, ce modèle de soutien financier, déjà pratiqué par le Département, a pour intérêt son important effet levier. **Avec un apport de 1€, il permet en moyenne de mobiliser des financements locaux allant jusqu'à 4 ou 5 €.**

Toujours dans le cadre du plan de relance, le Département a prévu un soutien spécifique au commerce de proximité de 400 000€, afin d'éviter la disparition du ou d'un des derniers commerces de proximité en milieu rural mis à mal par cette crise sanitaire.

Nous avons donc, je le disais, revu nos plans. Ce n'est pas la première fois que cela nous arrive, cela ne sera pas la dernière, si j'en crois les récentes annonces, concernant une potentielle nouvelle vague de décentralisation.

La loi NOTRe en 2015 nous avait privé de moyens financiers et de compétences stratégiques comme l'économie ou les transports.

La loi « 3D –décentralisation, différenciation et déconcentration » prévue initialement pour le printemps, avait pour ambition de transformer les relations entre l'État et les collectivités territoriales, sans constituer pour autant un nouveau « big bang » territorial.

Qu'importe le nom que les prochaines lois prendront et pour faire face à la future crise économique qui s'annonce, **la solidarité entre les territoires devra être le mot d'ordre.**

Car, quoi qu'il en soit, le nouveau cadre institutionnel d'exercice des compétences des collectivités locales, basé sur le renforcement des intercommunalités, la réduction des budgets, les différentes réformes et transferts de compétences, induisent **la nécessité d'une évolution des modes d'intervention.**

Et elles appellent aujourd'hui plus encore qu'hier à une **coopération et une co-construction entre le Département et les communes.**

Nos rôles doivent être complémentaires, pour mieux répondre aux attentes de nos concitoyens, mais aussi pour développer harmonieusement et équitablement nos territoires.

C'est donc dans une logique de coopération accrue entre nos territoires, inspirée de la démarche « territoires unies » portée au niveau national par l'Association des Maires de France, l'Assemblée des Départements de France et « Régions de France » que je vous propose aujourd'hui de nous inscrire.

Nous avons déjà travaillé ensemble sur de nombreux sujets, telles que les **mobilités** ou encore le futur **Etablissement Public Foncier**, incontestable témoin de la richesse des échanges inter-collectivité. Cet Etablissement Public Foncier qui verra le jour à la rentrée, nous permettra d'optimiser et de renforcer l'accompagnement de projets des collectivités en consolidant la chaîne de l'aménagement (études, portage foncier, ingénierie, opérations d'aménagement à proprement parler).

Nous évoquerons ensemble ce matin de nombreux autres sujets. Vous pourrez découvrir l'étendue du champ d'action départemental, par la présentation des différentes commissions.

Comme la proximité passe par le dialogue et la rencontre, vous aurez l'occasion **d'échanger avec les conseillers départementaux et les services départementaux sur différents stands.**

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours, maillon fort de la solidarité départementale et de l'intervention dans les territoires, est également présent aujourd'hui pour répondre à vos questions.

J'ai eu coutume ces derniers temps de dire que la crise récente avait commencé comme un sprint et qu'elle se finirait comme un marathon. Je ferai donc mien aujourd'hui le proverbe « *Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ».

C'est toute la raison d'être de notre réunion d'aujourd'hui, **être ensemble, travailler ensemble et enfin, surtout, construire ensemble**, la Sarthe de demain.

Merci de votre attention.